



Interdiction de fumer en Kenya et Grande-Bretagne

Rubrique : actualités - Date : jeudi 12 juillet 2007

Selon une dépêche de l'AFP, les pubs de Stoke-on-Trent, en Grande-Bretagne, restent fumeurs malgré l'interdiction nationale entrée en vigueur le 1er juillet car la mairie n'a pas demandé l'autorisation de poursuivre les contrevenants à temps. L'agence rapporte que la ville pourra infliger des amendes à partir du 2 août, date à laquelle son conseil municipal se réunira et « si certains violent délibérément la loi, nous pourrions prendre des mesures rétroactives ».

D'autre part, l'AFP annonce aussi l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics, y compris les rues, par la mairie de Nairobi, capitale du Kenya, précise par ailleurs que les contrevenants risquent une amende de 3 000 shillings, soit 33 euros. D'après l'agence, Nairobi est la troisième ville du Kenya à interdire de fumer après Nakuru et Mombasa.